

Stage et analyse et régulation des pratiques professionnelles

Infos pratiques

- > ECTS : 9,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés et Stage
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 4P8PCSTP
- > En savoir plus : Site web de la formation <https://dep-psycho.parisnanterre.fr>

Présentation

L'analyse et la régulation des pratiques professionnelles permettent aux étudiants de disposer d'un espace pour échanger entre eux et un professionnel de leur pratique au cours du stage. Elle s'inscrit dans une démarche d'exploration, de questionnement et d'élaboration des situations professionnelles jugées difficiles et/ou formatrices; en particulier, le cours portera sur le rôle et le comportement de l'étudiant sur son lieu de stage. La réflexion s'organisera autour de débats et de commentaires sur ce qu'est la pratique d'un stagiaire, et sur les compétences du psychologue.

Objectifs

réfléchir sur son activité en tant que futur psychologue spécialisé en psychologie cognitive dans une entreprise

Évaluation

session 1 & session 2: 250h de stage attestés par un document écrit émanant du tuteur de stage.

Un rapport écrit (50% de la note finale) + une soutenance orale (50% de la note finale). Le stage est validé par un rapport qui présentera l'organigramme du lieu de stage, décrira le travail réalisé et dégagera son apport dans la formation de l'étudiant, ainsi que par la soutenance orale de 10 minutes du rapport.

Ne peut être validé en dérogatoire. Note qui ne peut être compensée.

Compétences visées

Etre capable de se positionner en tant que psychologue-stagiaire; avoir une réflexion sur la place du psychologue en Institution / entreprise ou libéral.

Contact(s)

> Laure Leger-chorki

Responsable pédagogique

lleger-chorki@parisnanterre.fr